



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
de Sciences médico-sociales
et Biotechnologies santé-environnement**

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale**
Affaire suivie par :
Stéphanie BELLARD
Tél : 01 57 02 68 43
Mél : stephanie.bellard@ac-creteil.fr

Créteil, le 12 septembre 2022

Stéphanie BELLARD,
IA-IPR SMS-BSE

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences médico-sociales
Biotechnologie Santé-environnement
Esthétique en section de BTS
s/c de
Mesdames et Messieurs les cheffes
et chefs d'établissement

Objet : Rentrée année 2022-2023

Chères et chers collègues,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, se sont engagés avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves, dans le contexte particulier de ces dernières années.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2022-2023, pour que l'école soit résolument « **engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être** ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Il s'agit donc d'œuvrer pour

- l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux en favorisant l'ouverture du collège, en reconsidérant la place des mathématiques au lycée, en promouvant l'excellence du lycée professionnel, en renforçant la formation des professeurs, en entrant dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves;
- l'égalité et la mixité en s'attachant à rendre l'école pleinement inclusive, en ciblant la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte, en luttant contre les assignations sociales et territoriales, en pensant l'orientation comme un facteur d'égalité sociale, en redoublant d'effort contre le décrochage scolaire;
- le bien-être des élèves en affirmant avec force le respect d'autrui comme fondement de notre Ecole, en accordant une attention accrue à la santé mentale des élèves, en développant l'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves, en s'engageant pour l'environnement et le développement durable.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes les disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix.

A tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines, une attention particulière sera accordée à la maîtrise de la langue écrite et orale, ainsi qu'à la numératie et à la résolution de problèmes.

L'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels;

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire;
- les questions environnementales seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité qui s'est traduite par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées durant l'été 2020. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont certaines épreuves se dérouleront sur le territoire de notre académie, sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe et en engageant l'établissement dans la labellisation « Génération 2024 ».

Quelques points particuliers méritent notre attention :

Au collège et au lycée,

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Il s'agit d'identifier les forces et les faiblesses des élèves pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ».

Des sessions d'animation sous forme de webinaires seront organisées dans les semaines à venir pour vous accompagner.

Au lycée général et technologique,

- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, pourra, après analyse de son application, faire l'objet d'amendements avec le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation.

- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral.

- Un accompagnement des élèves les plus fragiles, en fonction des résultats des tests de positionnement, pourra être mis en place avec une enveloppe supplémentaire d'H.S.E.

Au collège,

Le dispositif « Devoirs faits » démarrera dès septembre : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Vous trouverez diverses ressources via le lien :

<http://accompagnement.ac-creteil.fr/spip.php?article261>

Nous signalons également le volume 2 du vademecum disponible à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/41725/download?attachment>

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui va guider notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Le projet académique est accessible [en ligne](#), nous vous invitons à sa lecture.

Actualité de l'année 2022-2023 pour nos enseignements technologiques

Après de nombreuses années en tant qu'enseignante et formatrice dans l'académie de Créteil, j'ai le plaisir de prendre le relai de Martine LEMOINE comme inspectrice académique-inspectrice pédagogique régionale en Sciences Médico-Sociales et Biotechnologies option Santé Environnement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicite les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement.

Après cette première session complète du baccalauréat rénové, il nous faudra dresser, cette année, un bilan de l'épreuve écrite de Sciences et techniques sanitaires et sociales et de l'épreuve de grand oral afin d'en dégager les axes prioritaires d'accompagnement tant au niveau académique qu'au niveau de chaque établissement.

Nous poursuivrons notre travail de réflexion sur la mise en œuvre du programme de STSS et sur la formation de nos élèves aux attendus des épreuves afin de les accompagner au mieux vers la réussite.

Dans ce cadre, la mutualisation des échanges en équipe et en inter-équipe sera essentielle dans la continuité du travail déjà engagé les années précédentes.

En formations post-baccalauréat, notre travail portera sur la mise en œuvre des nouveaux référentiels de BTS et plus précisément sur les blocs de compétence. Des rencontres inter-équipes et la mutualisation des pratiques pédagogiques permettront de développer des repères communs pour la formation et l'évaluation en BTS.

Vers le supérieur

Le travail que vous avez engagé pour permettre à nos élèves de découvrir l'éventail des poursuites d'études supérieures du champ santé-social sera à poursuivre.

Nous vous accompagnerons dans cette dynamique afin de promouvoir vos actions, de permettre des rencontres et échanges avec le supérieur et de partager les expériences menées dans le cadre du continuum BAC-3/BAC+3.

Formation continue

La création de l'École académique de la formation continue transforme la formation en permettant de construire des parcours au plus près de vos besoins.

Je vous invite à consulter l'offre du [Programme Académique de Formation](#) dans lequel vous retrouverez des parcours et modules disciplinaires et des parcours transversaux.

Communication et ressources disciplinaires

Sur l'académie, deux sites, auxquels participent des enseignants de l'académie, vous accompagnent dans votre veille scientifique et pédagogique :

- Le site académique [Santé-social](#) : publications en lien avec l'évolution de nos enseignements, exemples de projets pédagogiques, ressources pour aider au parcours d'orientation de nos élèves et accompagnement de l'utilisation pédagogique du numérique par le GRISMS. Un compte twitter est associé au site, et peut faciliter votre veille. Le GRISMS voit son équipe en partie renouvelée : Marjorie AUBERT, Catherine BOHEME, Justine CHOIN et Malika MEZIADI vous proposeront des travaux autour du numérique pédagogique et animeront des cafés numériques, espaces de partage et d'échanges axés sur l'utilisation du numérique dans nos enseignements.
- Le site du [Centre de ressources en Sciences médico-sociales d'Île de France](#) : ressources pour la formation des enseignants dont les actes des précédents colloques, actualité régionale. Malika DESMAISON et Maud EHRHARD participent, pour notre académie, à l'animation de ce lieu ressource, lieu réel au lycée Jules Marey de Boulogne, et espace virtuel par le site CRSMS.

Laure LAFOND, Laure.Pires@ac-creteil.fr, enseignante au lycée de Cachan, chargée de mission auprès de l'Inspection sera votre interlocutrice pour toute question, tout conseil que vous souhaiteriez avoir concernant votre pratique pédagogique.

Afin de faciliter les échanges entre nous et la diffusion des informations disciplinaires et académiques, je vous rappelle que l'activation et la lecture régulière de la boîte aux lettres académique sont indispensables. Son utilisation témoigne, dans vos différentes communications, de votre intervention en tant que professionnel de l'académie.

Je vous souhaite une très belle année 2022-2023.

Au plaisir de vous retrouver,
Très cordialement,

Stéphanie BELLARD
IA-IPR SMS-BSE